

DE ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Niveau 3 - Apprentissage, FPC, VAE

DURÉE DE LA FORMATION

1407h en centre de formation (40 semaines dont 546h de théorie, 21h formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2, 840h pratique)
Formation de 11 à 16 mois.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de :

- Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
- Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité
- Coopérer avec l'ensemble des professionnels
- Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- DF1 : "Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne" (112h)
- DF2 : "Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne, dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité" (91h)
- DF3 : "Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne" (105h)
- DF4 : "Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention" (147h)
- DF5 : "Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne" (91h)
- AFGSU niveau 2

La formation pratique est répartie de façon à permettre la professionnalisation du candidat sur l'ensemble des blocs de compétences et donne lieu à une évaluation par les sites qualifiants.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe, réflexion autour des pratiques professionnelles, suivi personnalisé avec un formateur référent, ressources supports (salle informatique, CDI, cuisine pédagogique, salle de travaux pratiques pour les soins nursing et aide aux transferts).



ADAPTATIONS POSSIBLES DU PARCOURS

Validation d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications.

La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- Voie directe : formation sur 11 mois (de novembre à octobre n+1)
- Voie de l'alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation sur 16 mois (de novembre à mars n+2)

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- 2 écrits, 3 dossiers de pratiques professionnelles et 3 oraux de "soutenance"
- Acquisition de compétences évaluées sur le lieu de stage ou chez l'employeur
- Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation.

FRAIS - RÉMUNÉRATION - FINANCEMENTS

Aucun frais d'inscription.
Vous entrez par la voie directe :
Plusieurs financements possibles : France Travail, Région, Transition pro, CPF, OPCO. Se rapprocher du centre de formation pour étudier les possibilités.
Vous entrez par la voie de l'alternance :
En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise).
Tarifs à partir de 14,00€ TTC minimum de l'heure.
Se rapprocher du centre de formation afin d'étudier les possibilités de financement

CFPCA
Roanne Chervé Noirétable

42120 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
cfppa.roanne@educagri.fr

© Crédits photos : Anthony Foyer / Nature Académie - Ne pas jeter sur la voie publique

DE AES

CENTRE DE FORMATION (CFPCA) de l'EPLEFPA ROANNE CHERVÉ NOIRÉTABLE

RNCP n°42423 (enregistrement certification le 30/08/2021)
www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42423/

TAUX DE RÉUSSITE
> Réussite en 2026 : 100%

SATISFACTION
> Promotion 2026 : A venir

DURÉE
> de 11 à 16 mois

PUBLIC
> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

CONTACT
cfppa.roanne@educagri.fr

Le DE AES est un diplôme d'état du Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 3.

CONDITIONS D'ADMISSION - PRÉ-REQUIS

Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature :
- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes de l'arrêté du 30 août 2021. Ces candidats peuvent bénéficier d'allègements de formation ou de dispenses de formation et de certification à certains blocs de compétences
- Les lauréats de l'Institut de l'engagement
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (admission d'office après entretien de positionnement)
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du DE AES.

Ces candidats bénéficient d'un entretien de positionnement avec l'établissement de formation.

Pour tous les candidats, l'admission en formation est subordonnée au dépôt d'un dossier de candidature en ligne : https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature
Après dépôt du dossier, les candidats sont convoqués à un entretien de positionnement.

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Travail auprès de personnes en manque ou en perte d'autonomie, travail en équipe pluridisciplinaire. Travail jours fériés, horaires découpés ou décalés.

DÉBOUCHÉS

L'AES peut intervenir :
- au domicile de la personne
- en établissement social ou médico-social
- dans des structures d'accueil de la petite enfance
- dans les établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Travail social ;
- DE Moniteur éducateur
- DE Technicien de l'intervention sociale et familiale

Autres secteurs :
- DE Aide-soignant(e)
- DE Auxiliaire de puériculture

ACTIVITÉS

L'accompagnant éducatif et social doit savoir se positionner en professionnel du champ de l'action sociale et médico-sociale. Il doit accompagner la personne au quotidien et dans la proximité, en coopération avec l'ensemble des professionnels concernés. Il doit participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne accompagnée. Il veille au respect de ses droits et libertés et de ses choix de vie au quotidien.

ACCÈS À LA FORMATION

Pour la validation définitive d'entrée en formation, l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage ou la validation d'un financement est obligatoire. Le délai de traitement moyen de cette validation est de 15 jours.
Prochaine rentrée : novembre 2027

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est accessible par la voie de la :
- Formation par apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

ROANNE - CHERVÉ NOIRÉTABLE

Lycée Roanne Chervé Noirétable
42120 PERREUX
04 77 44 82 00
cfppa.roanne@educagri.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
Natur'Académie VOTRE AVENIR SE CULTIVE AUJOURD'HUI !
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
La Région Auvergne-Rhône-Alpes